

Pour diffusion immédiate

SLR sur le nouveau pont Brossard salue le choix du gouvernement du Québec

Brossard, vendredi 19 avril 2013 – Le maire de Brossard, Paul Leduc, a accueilli avec beaucoup de satisfaction l'annonce faite ce matin par le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, quant au choix d'un SLR pour le mode de transport collectif privilégié pour le futur pont sur le Saint-Laurent. Il a aussi salué l'initiative de mettre sur pied un bureau de projet visant la mise en place de ce SLR qui regroupera les principaux intervenants avec à sa tête l'Agence métropolitaine de transport.

« C'est un jour historique pour Brossard et pour toute la région métropolitaine, car cela fait plus de 20 ans que nous faisons la promotion d'un SLR comme mode de transport collectif entre la Rive-Sud et Montréal. Le gouvernement a fait un choix audacieux qui correspond aux besoins du 21^e siècle et je ne peux que m'en réjouir, a souligné Paul Leduc. Je félicite le ministre Sylvain Gaudreault et ses collègues, la ministre Marie Malavoy et le ministre Jean-François Lisée, et je veux assurer le gouvernement de mon entière collaboration pour la réalisation de ce projet emballant et structurant », a poursuivi le maire Leduc.

La Ville de Brossard est concernée au premier plan par la construction du nouveau pont compte tenu de sa situation géographique et par le mode de transport collectif qui sera utilisé sur ce dernier. À cet égard, elle apportera tout son soutien aux différentes autorités gouvernementales afin que les échéanciers de réalisation du pont et de mise en place du SLR soient respectés.

Un SLR sur le nouveau pont correspond parfaitement aux attentes des élus brossardois qui voient dans ce choix une volonté ferme du gouvernement québécois de participer activement à la réduction des gaz à effet de serre et de décongestionner ce pont si important, non seulement pour l'économie de la région métropolitaine, mais aussi pour celle du Québec tout entier.

« Avec le SLR, un mode de transport collectif moderne et adapté aux besoins de la région métropolitaine, le gouvernement a fait le bon choix en songeant aux générations futures dans une optique de développement durable, d'efficacité et de croissance démographique », a conclu le maire de Brossard.

– 30 –

Source : Alain Gauthier
Directeur des communications, ville de Brossard
450 923-6355